



RAPPORT ANNUEL

2020

sur le prix et la qualité du
service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés

Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE – 2020

P. 3

LES FAITS MARQUANTS 2020

P. 6

MOYENS HUMAINS

P. 7

MOYENS MATÉRIELS

P. 8

BILAN DES TONNAGES PRODUITS

P. 9

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

P. 11

LES RECYCLABLES – COLLECTE DES P.A.V

P. 16

LE RÉSEAU DES DÉCHÈTERIES

P. 25

SENSIBILISATION ET PRÉVENTION

P. 33

INDICATEURS FINANCIERS

P. 35

PROJETS 2021

P. 39



Carte d'identité du territoire - 2020

Historique

Depuis sa création en 1972, le SMIPE Val Touraine Anjou a subi de nombreuses transformations de territoire. La dernière en date est celle du 31 décembre 2019, où les 7 communes du Canton d'Allonnes (Maine et Loire) ont quitté le syndicat pour être rattachées à Saumur Agglo Propreté.

Evolution

Le 1^{er} janvier 2020, le SMIPE a intégré les 13 communes de l'ex SMIOM de Couesmes, modifiant ainsi la carte du territoire et portant le nombre de communes adhérentes à 25.

Depuis le début de l'année, le SMIPE a également cédé la déchèterie d'Allonnes et intégré celle de St Laurent de Lin, mise en service le 15 janvier 2004.

25 communes adhérentes

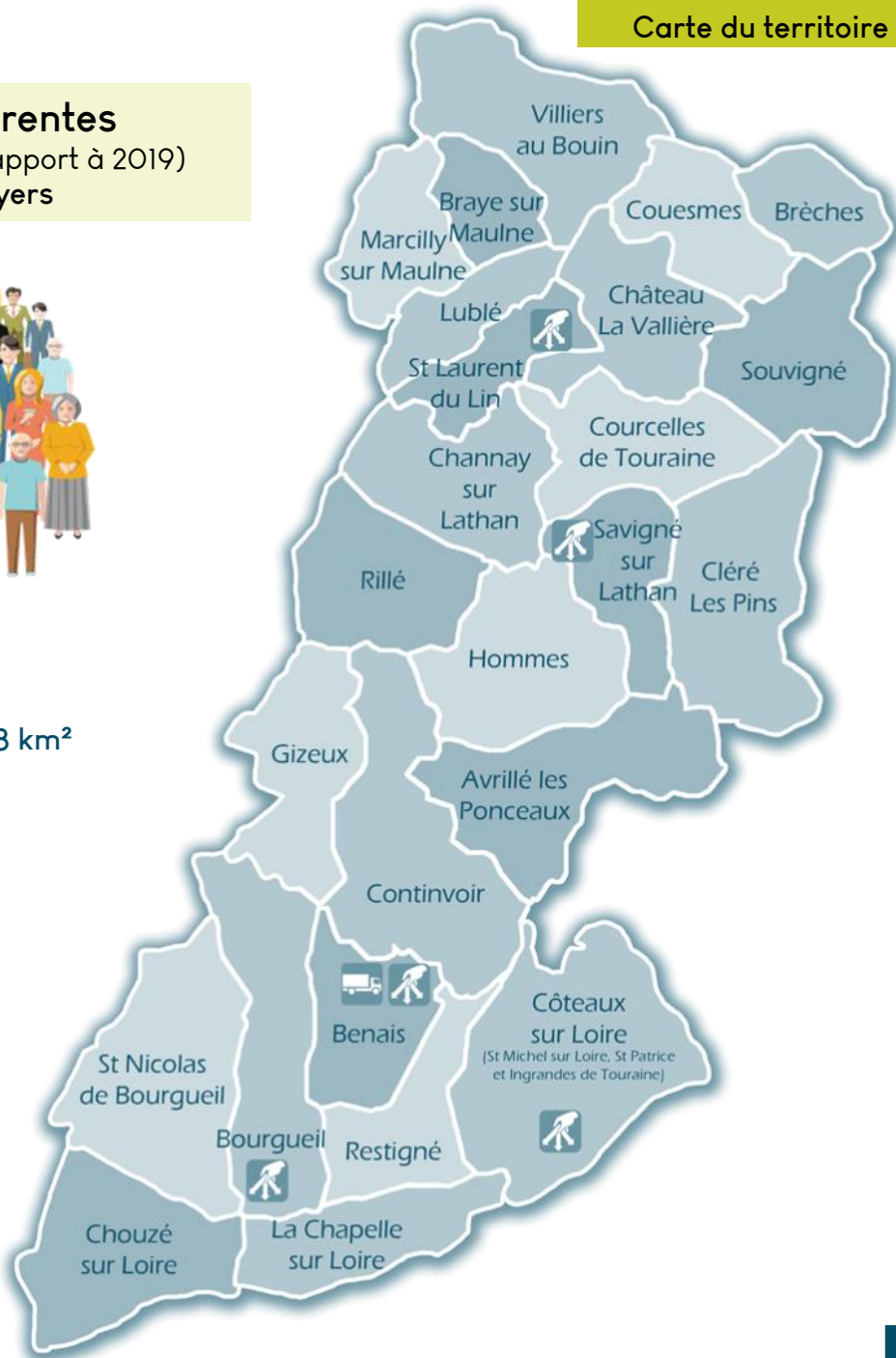
24 182 habitants (-17.92% par rapport à 2019)
repartis sur 12 493 foyers



Superficie du
nouveau territoire : 667,08 km²



Carte du territoire



Carte d'identité du territoire - 2020

Service de collecte et de traitement

Le SMIPE a dû s'adapter aux différences de fonctionnements et harmonisera les types de collecte au fil des années...

Collectes :

La collecte des Ordures Ménagères résiduelles en porte à porte

Communes du Nord - ex SMIOM de Couesmes

- ▶ La collecte des emballages et des papiers en sac jaune
- ▶ La collecte sélective du verre en apport volontaire

Communes du Sud - historique SMIPE

- ▶ La collecte sélective des emballages, du verre et des journaux-magazines en apport volontaire
- ▶ Et enfin l'exploitation des déchèteries.

Traitement :

- ▶ La valorisation des filières de déchèteries,
- ▶ Le traitement des déchets résiduels (OMr),
- ▶ Le traitement des déchets issus d'une activité autre que domestique et assimilables à des déchets ménagers, (sont concernés notamment les déchets des administrations, artisans, commerçants et entreprises), dans le cadre de la Redevance Spéciale.



Vue d'ensemble



5
déchèteries



1 quai
de transfert



1 plateforme de
stockage
en exploitation



12 965
tonnes de déchets
collectées par le
SMIPE en 2020



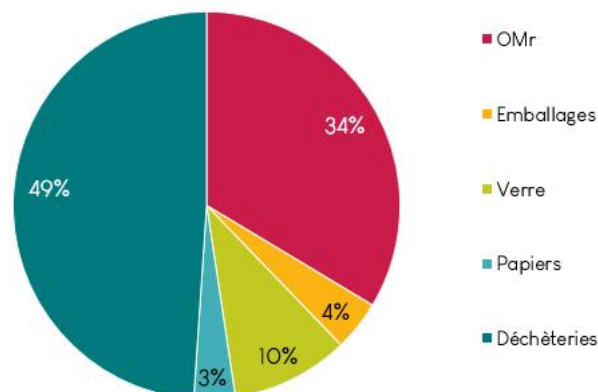
536,14*
kg/habitant/an
tous déchets
confondus



28
agents
21% de femmes
et 79% d'hommes

*Le ratio par habitant a augmenté étant donné que le SMIPE a perdu 18% de sa population par rapport au territoire de 2019

Répartition des tonnages collectés par nature



Carte d'identité du territoire - 2020

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés est défini par le décret 2015-1827 du 30 décembre 2015.

Son objectif est de favoriser la transparence vis-à-vis des usagers et de les informer sur l'organisation du service et sur les principaux événements de l'année. (Article L5211.39 du CGCT – Modifié par LOI n°2010-1563 du 16 décembre 2010 art. 34)

Institution

Présidé par Patrick PLANTIER, Vice-Président puis futur Président en intérim, depuis le 1^{er} janvier 2020, le Comité Syndical est composé de 62 membres dont 36 titulaires et 26 suppléants provenant des 2 structures :

► Communauté de communes « Touraine Ouest Val de Loire »
34 délégués titulaires et 24 délégués suppléants



► Communauté de communes « Chinon Vienne et Loire »
2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants



Le nouveau Comité Syndical a été formé, suite aux élections municipales du second tour le 28 juin 2020, retardées par la crise sanitaire du COVID-19.

Le nouveau Président Xavier DUPONT a été élu par le Comité Syndical le 8 septembre 2020. Le 1^{er} Vice-Président est Patrick PLANTIER, élu de Benais et le 2^{ème} Vice-Président est Sébastien BERGER, élu de St Nicolas de Bourgueil.

Bureau Syndical

Le bureau Syndical prend les décisions relatives au fonctionnement du SMIPE et prépare les dossiers à présenter au Comité Syndical. Il est composé de 10 membres issus des délégués des 2 intercommunalités dont le Président, Xavier DUPONT et les 2 Vice-présidents :

1^{er} VICE PRÉSIDENT : Patrick PLANTIER (Benais)
2^{ème} VICE PRÉSIDENT : Sébastien BERGER (St Nicolas de Bourgueil)

10 membres du bureau supplémentaires

- Dominique ALLAIRE (Bourgueil)
- Frédéric CLEMENT (Bourgueil)
- François GRANDMANGE (Continvoir)
- Nicolas VEAUUVY (Couesmes)
- Hubert DE CHAMPS (La Chapelle sur Loire)
- Jean Philippe TRLONG BAILLY (Marcilly sur Maulne)
- Jean Paul SORIN (St Laurent de Lin)
- Marie Sabine DE ARAUJO (Savigné sur Lathan)
- Sandrine MORIN (Savigné sur Lathan)
- Chrystophe AUBERT (Souvigné)



Commissions thématiques

Ces Commissions apportent une réflexion en amont sur les différents dossiers du SMIPE. Elles émettent des avis ou des préconisations :

- Commission d'Appels d'offres
- Commission Communication/ Ressources Humaines

Les faits marquants 2020

Dissolution du SMIOM de Couesmes

Le SMIOM de COUESMES, regroupant 13 communes que sont Braye-sur-Maulne, Brèches, Channay-sur-Lathan, Château-La-Vallière, Couesmes, Courcelles-de-Touraine, Hommes, Lublé, Marcilly-sur-Maulne, Rillé, Souvigné, St-Laurent-de-Lin et Villiers-au-Bouin, a été dissous le 31 décembre 2019 et ses communes ont intégré le SMIPE Val Touraine Anjou le 1^{er} janvier 2020.

Aurevoir le Maine et Loire

Au 1^{er} janvier 2020, les 7 communes du Maine et Loire (Allonnes, Brain sur Allonnes, La Breille les Pins, Neuillé, Varennes sur Loire, Villebernier et Vivy) qui étaient rattachées au SMIPE depuis les années 70, sont sorties du SMIPE pour intégrer la communauté d'Agglomération de Saumur et être collectées par Saumur Agglo Propreté.

Intégration d'une nouvelle déchèterie

Au 1^{er} janvier 2020 également, le SMIPE a cédé la déchèterie d'Allonnes qui se trouve en Maine et Loire et a intégrer à son territoire celle de St Laurent de Lin.



Harmonisation de la signalétique en déchèteries

Afin d'uniformiser l'ensemble des signalétiques sur les déchèteries, les déchèteries de St Laurent de Lin et de Savigné sur Lathan, ont été équipées des mêmes panneaux que sur la déchèterie de Benais.

Installation des réductions aux colonnes papiers

De trop nombreux déchets, autre que du papiers, sont retrouvés dans les colonnes papiers. Afin de palier à cette incivilité, il a été décidé d'installer les nouvelles colonnes papiers, sur le Nord du territoire, avec des ouvertures réduites pour pouvoir déposer du papier.



Caisson D3E

Depuis le mois de mai des caissons D3E (Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques) ont été installés sur les déchèteries de Savigné sur Lathan et de St Laurent de Lin, afin de faciliter leur stockage et leurs enlèvements par ECOSYSTEM.

Crise du COVID-19

Entre le 17 mars et le 4 mai, la crise sanitaire du COVID-19, a perturbé l'ensemble de la planète mais également les services du SMIPE et ses projets. Malgré la crise, le service de collecte en porte à porte a été maintenu en CO,5 pour préserver la salubrité publique demandée par la Préfecture et maintenir la sécurité des agents. Nous tenons à remercier les agents techniques qui ont fait preuve de courage.

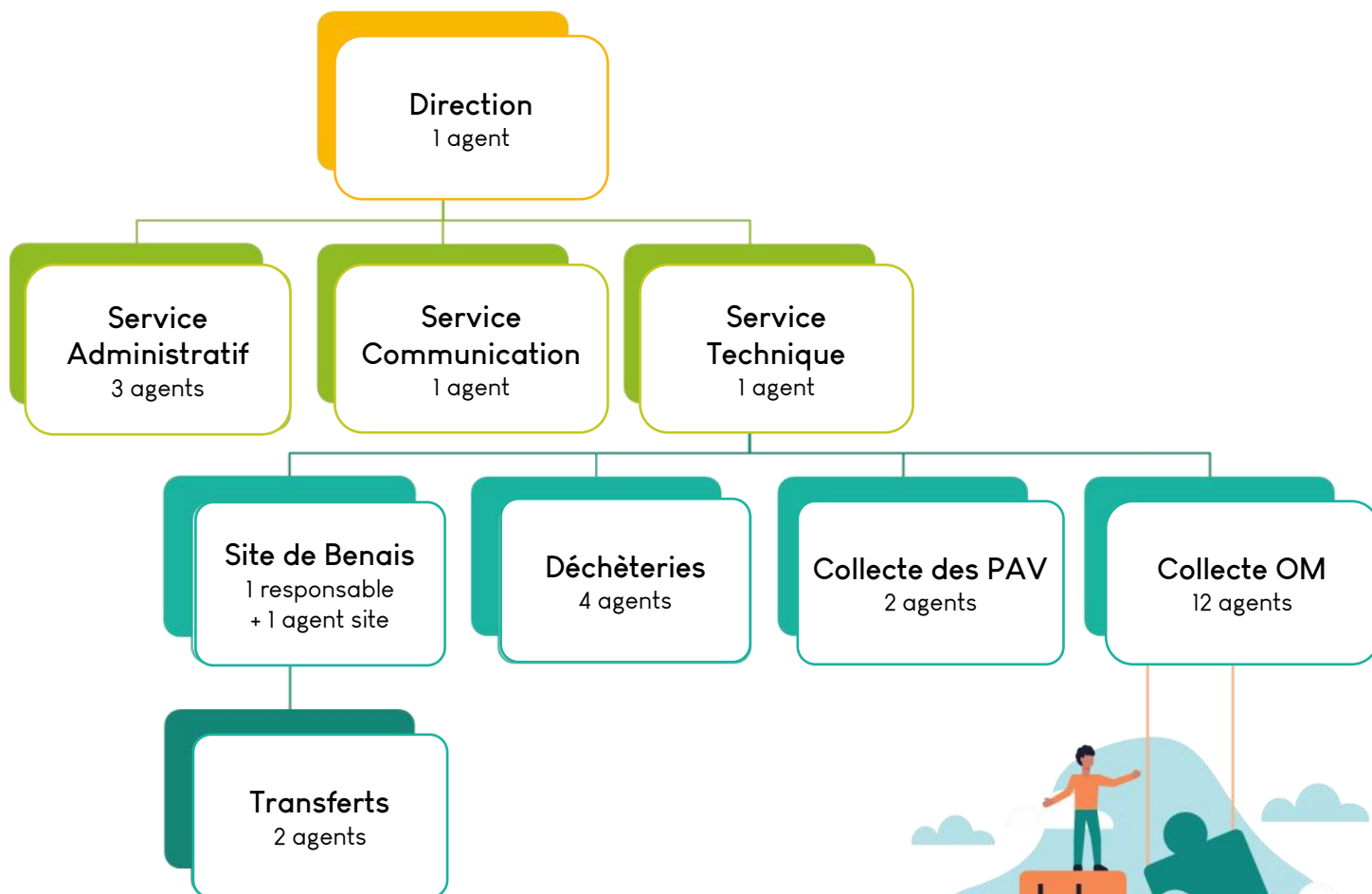


Moyens humains

Les moyens humains

La compétence déchet est assurée en régie par les 23 agents techniques et les 5 agents administratifs, soit un total de 28 personnes.

Détail de l'effectif du Syndicat au 31/12/2020



Les arrêts de travail

- Maladie ordinaire : 8 agents qui comptabilisent 272 jours d'arrêt maladie (dont 1 agent à 165 jours)

Les accidents de travail

- 2 agents qui comptabilisent 122 jours d'arrêt.

Assurance du personnel

- 30 802.97€ de cotisation pour l'assurance du personnel au titre de l'exercice 2020. (-7.29% par rapport à 2019)

Moyens matériels

Equipements détenus

8 Véhicules de service
83 661 km parcourus en 2020
(+13,33% par rapport à 2019)



7 Benne à Ordures Ménagères
115 310 km parcourus
(+6,82% par rapport à 2019)



3 Porteurs transferts + remorque
Déchèteries et LD*
80 225 km parcourus
(-4,40% par rapport à 2019)



2 Porteurs levage colonnes (P.A.V.)
39 677 km parcourus
(-33,9% par rapport à 2019)

3 Engins
957 heures
Pour le site d'exploitation de Benais :
Pelleteuse, chargeur et tracteur.
(+4,2% par rapport à 2019)



* LD : Transport Longues Distances c'est-à-dire jusqu'aux centres de traitements (centres de tri, Usine de Valorisation Energétique,...)

Bilan des tonnages produits

ORDURES MENAGERES RESIDUELLES					
Désignation	Tonnages collectés 2020	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2020/2019	Pour mémoire en 2019 (37 + 49)	
				Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
TOTAL OMR	4 348	179,81	↘ -9,03%	4 780	162,23

RECYCLABLES - Collectes sélectives					
Désignation	Tonnages collectés 2020	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2020/2019	Pour mémoire en 2019 (37 + 49)	
				Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
CARTONS COMMERCANTS	23,32	0,96	-57%	54,480	1,85
VERRE	1 271,74	52,59	-11%	1428,440	48,48
ACIER	542,06	22,42	6%	510,940	17,34
ALU					
CARTONS					
BRIQUES					
PLASTIQUES	442,37	18,46	-29%	629,440	21,36
PAPIERS					
TOTAL CS	2 251,10	94,43	↘ -12,95%	2623,300	89,30

DÉCHÈTERIES					
Désignation	Tonnages collectés 2020	RATIO PAR HAB EN KG	Evolution 2020/2019	Pour mémoire en 2019 (37 + 49)	
				Tonnages collectés	RATIO/HAB en KG
VEGETAUX	2 309,70	95,51	-1,55%	2 346,14	97,69
FERRAILLES	221,36	9,15	28,41%	172,38	7,18
BOIS	265,12	10,96	-3,23%	273,96	11,41
CARTONS	175,36	7,25	4,18%	168,32	7,01
ENCOMBRANTS	1 227,24	50,75	1,09%	1 214,01	50,55
MOBILIER	320,32	13,25	-9,81%	355,16	14,79
RÉEMPLOI	10,11	0,42	-31,32%	14,72	0,61
GRAVATS	1 377,28	56,95	0,62%	1 368,80	57,00
PLACOPLATRE	130,40	5,39	27,84%	102,00	4,25
BATTERIES	4,26	0,18	115,15%	1,98	0,08
DECHETS D 3E	163,74	6,77	-14,24%	190,94	7,95
PEINTURES	10,58	0,44	-63,15%	28,71	1,20
LAMPES ET NÉONS	1,03	0,04	112,81%	0,48	0,02
CARTOUCHES ENCRE	1,85	0,08	637,05%	0,25	0,01
PILES	2,14	0,09	-28,33%	2,99	0,12
HUILES DE VIDANGE	10,80	0,45	2,56%	10,53	0,44
HUILES DE FRITURES	1,86	0,08	-24,82%	2,48	0,10
PNEUS	16,77	0,69	-20,74%	21,16	0,88
VITRAGE	4,22	0,17	10,47%	3,82	0,16
CAPSULES ALUMINIUM	0,46	0,02	-68,06%	1,44	0,06
RADIOGRAPHIES	0,08	0,00	-68,09%	0,24	0,01
TEXTILES	78,58	3,25	-2,25%	80,39	3,55
TOTAL DECHETTERIES	6 333,26	261,90	↘ -0,43%	6 360,89*	264,86

TOTAL DECHETS COLLECTES 2020	12 964,88	536,14	↘ -5,81%	13 764,19	516,39
------------------------------	-----------	--------	----------	-----------	--------

*Pour 2019, les textiles ont été ajoutés sur l'année entière (bornes déjà en place), ce qui modifie le total des tonnages collectés en déchèteries par rapport au rapport de 2019

Chiffres Clés 2020

COMPOSTAGE DOMESTIQUE

19T évitées
(comprenant 30% d'OMr des foyers équipés)

CENTRE DE TRANSFERTS DE BENAIS

OMr 4 348 t

Transport en régie de 4 491 tonnes d'OMr

CENTRE DE TRANSFERTS DE BENAIS

Papiers collectés 446 t

Pré-tri manuel du papier

TRANSPORT BRUNET ALLONNES

Verres collectés 1 272 t

Fin de contrat au 31/12/2020

CENTRE DE TRANSFERTS DE BENAIS

Emballages collectés 542 t

Centre de tri : CHINON

DÉCHÈTERIES

CONTENEUR RÉEMPLOI détournés 10,11 t

6 333 t

Stagnation des encombrants par rapport à 2019

ZONE DE MATÉRIAUTHEQUE

UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE DE LASSE

Production de 3 257 MWh d'électricité

Mâchefer : 945 T
Refioms : 231 T

Papiers 442,370 t

Verre 1 271,740 tonnes

Acier 49,211 t
Alu 3,380 t
Cartons 213,248 t
Briques (E.L.A) 13,136 t
Plastique 90,872 t

Tonnages valorisés



Végétaux : 2 310 t
Ferrailles : 221 t
Bois : 265 t
Cartons : 198 t
Encombrants : 1 227 t
Mobilier : 320 t
Réemploi : 10 t
Gravats : 1 377 t

Placoplatre : 130 t
Batteries : 4 t
D3E : 164 t
Peintures : 11 t
Lampes : 1,03 t
Cartouches encre : 1,85t
Piles : 2,14 t

Huile de vidange 10,8 t
Huile de friture 1,86 t
Pneus 16,77 t
Vitrage 4,22 t
Capsules alu 0,46 t
Radiographies 0,08 t
Textiles 83,37 t

Fin de contrat au 31 décembre 2020

Fin de contrat au 31 décembre 2020

Pour les 13 communes du S.M.I.P.E

Pour les 12 communes de l'ex-S.M.I.P.O.M de Couesmes

Ordures Ménagères Résiduelles



4 348T

de déchets ménagers
collectés en 2020

179,81kg

par habitant

(-9,03% par rapport à 2020)

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Le service de collecte

Le service de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles est assuré par le personnel du SMIPE

- AUCUN CONTENANT OBLIGATOIRE pour les communes du Sud
- CONTENEURISATION HISTORIQUE pour les communes du Nord
- EN PORTE À PORTE ou EN BAC DE REGROUPEMENT (32 bacs de regroupements installés suite à la mise en place de la R437)



Le service de ramassage

Un service réalisé par le personnel du SMIPE

DONNÉES DE LA RÉGIE

- 11 CHAUFFEURS/RIPPEURS
- 8 BENNES en régie
- 115 310 KM parcourus par les véhicules
- 16,47 TONNES collectées par jour ouvrés
- 11,34 KM PARCOURUS À PIED chaque jour, par les ripeurs (moyenne)
- 172 ANOMALIES DE COLLECTE signalées par les usagers et traitées sur le terrain en 2020



Erreur de tri

Les agents de collecte ont aussi la possibilité d'indiquer les erreurs de tri aux usagers en apposant une étiquette sur le bac ou sac indiquant la mention « REFUS DE COLLECTE CAR DECHETS NON CONFORMES ».



Jour férié

Lorsqu'un jour de collecte est férié, le ramassage de ce jour est effectué le lendemain dans la journée.

Circuits de collectes

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Bourgueil	Chouzé sur Loire	Braye sur Maulne Lublé Marcilly Sur Maulne St Laurent de Lin	St Nicolas de Bourgueil Benais	Château La Vallière (OMr)
Villiers Au Bouin Couesmes	La Chapelle sur Loire Ingrandes de Touraine	St Patrice Continvoir Gizeux	Channay sur Lathan Courcelles de Touraine	Restigné St Michel sur Loire
Château La Vallière (Emballages)	Rillé Hommes		Bourgueil	Savigné sur Lathan Avrillé les Ponceaux
			Cléré les Pins Benais	Souigné Brèches

Situation COVID - 2020

Entre le 17 mars et le 4 mai, les collectes des OMr ont été réalisées en CO,5, soit tous les 15 jours afin de préserver la salubrité des rues et la santé des agents



Les Ordures Ménagères Résiduelles

Les chiffres de la collecte des Ordures Ménagères Résiduelles



La modification du territoire et la crise du COVID explique cette forte hausse.

Les déchets en provenance des professionnels et assimilés

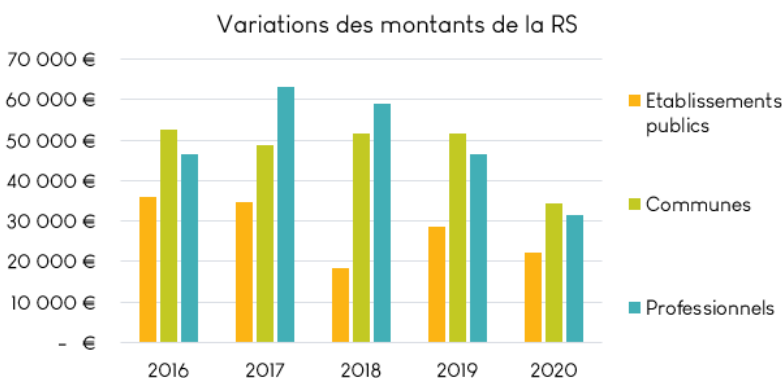
La Redevance Spéciale s'adresse aux établissements publics ou privés, producteurs de déchets assimilables aux Ordures Ménagères résiduelles (OMr) dès lors qu'ils bénéficient du service de collecte assuré par le SMIPE Val Touraine Anjou.

- ▶ Administrations
- ▶ Associations
- ▶ Professions libérales
- ▶ Collectivités
- ▶ Entrepreneurs
- ▶ Artisans
- ▶ Etablissements publics
- ▶ Commerçants

Le Syndicat a pris, par délibération le 1^{er} mars 2011, la décision d'instaurer la Redevance Spéciale au 1^{er} juillet 2011.

ASSUJETTIS À LA REDEVANCE SPÉCIALE 2020			
ETABLISSEMENTS PUBLICS	COMMUNES	PROFESSIONNELS	TOTAL
22 064€	34 467€	31 345€	87 876€*

*Total sans déduction de la TEOM



La Redevance Spéciale



267

bacs RS pour les OMr (payants et non payants)



65

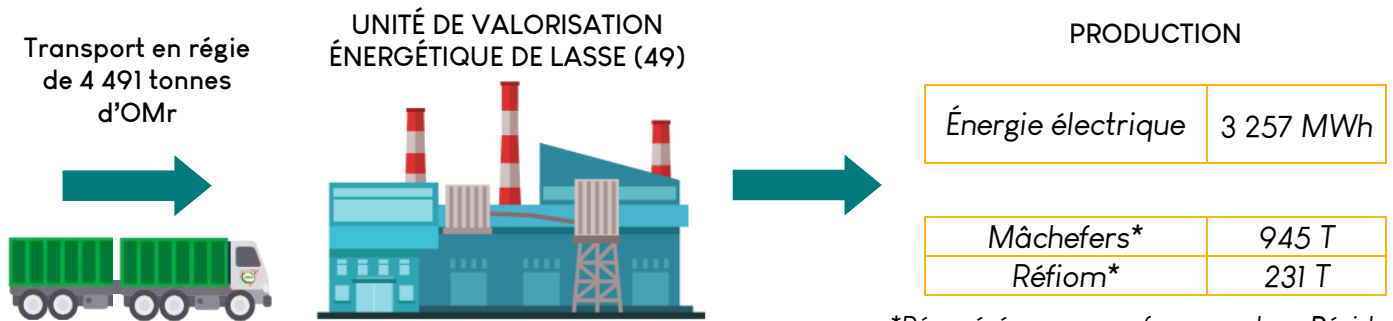
bacs RS pour les cartons (payants et non payants)

- **52 ÉTABLISSEMENTS RECENSÉS** produisant PLUS DE 500 LITRES DE DÉCHETS par semaine, (hors collectivité), soumis à la Redevance Spéciale, avec bacs de couleurs spécifiques selon leurs besoins. (-45% par rapport à 2019)
- **347 CONTENANTS** (OMr et recyclables) répartis sur l'ensemble du territoire (payants et non payants) (-46% par rapport à 2019)
- **81 600 LITRES** de déchets FACTURÉS (-20,6% par rapport à 2019)

Les recettes de la Redevances Spéciales ont baissé de 31,12% par rapport à 2019. En cause la perte des communes du 49 et des ses professionnels assujettis, ainsi que la non application de la RS sur le territoire de l'ex-SMIOM.

Les Ordures Ménagères Résiduelles

Transport et traitement des Ordures Ménagères Résiduelles



*Les mâchefers sont les résidus solides de l'incinération, c'est-à-dire, la partie minérale. On y retrouve les métaux ferreux et non-ferreux.

*Récupérés sous forme de Résidus d'Épuration des Fumées d'Incineration d'Ordures Ménagères, les Refioms sont envoyés en Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD), à Saint-Cyr-des-Gâts en Vendée.

Extrait des mâchefers



945 tonnes de métaux ferreux



231 tonnes de métaux non ferreux

Radioactivité



En 2020, aucune détection de radioactivité, sur nos caissons, n'a été répertoriée.

Aspects financiers

Total des dépenses en 2020 : 1 491 143 €

Collecte

803 551 €

Personnel, 8 véhicules, entretien, carburant



Transport et traitement

446 376 €

Personnel, 5 véhicules, entretien, carburant



Charges structures Communication Prévention

221 216 €



Les Ordures Ménagères Résiduelles

Total des recettes en 2020 : 4 805 €

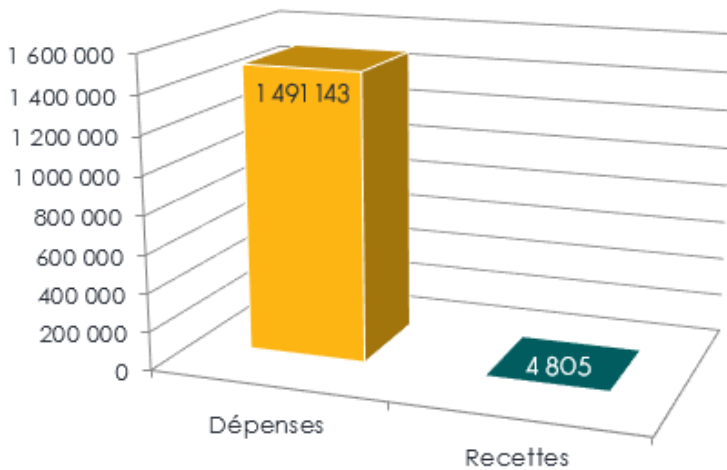
Recettes diverses

4 805 €

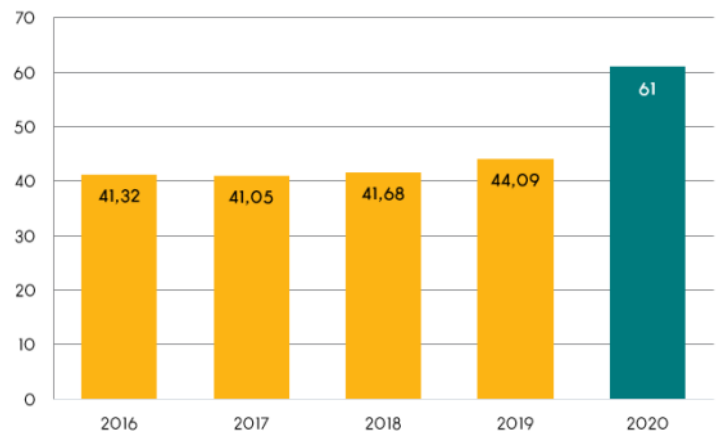
Remboursement de sinistres, redevances d'enlèvement particuliers, etc



Répartition des coûts



Coût annuel par habitant en euros



La modification du territoire et la crise du COVID explique cette forte hausse.



Coût Net
(dépenses-recettes)

1 486 339 € TTC

61€/habitant

(24 182 habitants 2020)

357 €/tonne

(4 348T collectées)

Les recyclables collecte en P.A.V. et en P.AP



2 283T

de recyclables
collectés en 2020

94,43kg

par habitant

(-12,95% par rapport à 2020)

Les recyclables

Le 1^{er} janvier 2020, Le SMIOM de Couesmes et le SMIPE fusionnent. Ces deux territoires avaient deux fonctionnements bien différents, à savoir :

Avant 2020

COLLECTE DES RECYCLABLES - SMIOM de Couesmes

- ▶ Collecte des emballages recyclages en sacs jaunes en porte à porte
- ▶ Les papiers sont collectés en mélange avec les emballages, dans les sacs jaunes
- ▶ Le verre est quant à lui collecté en P.A.V.

Toutes les collectes sont réalisées par un prestataire privé : SUEZ




COLLECTE DES RECYCLABLES - SMIPE Val Touraine Anjou

- ▶ Collecte des emballages en P.A.V. en régie
- ▶ Collecte des papiers en P.A.V. en régie
- ▶ Collecte du verre en P.A.V. en régie

Toutes les collectes sont effectuées en régie avec notre propre personnel et avec notre propre matériel

Après 2020

COLLECTE DES RECYCLABLES - SMIPE Val Touraine Anjou - Après 2020

	Verre 		Emballages 		Papier 	
	Nord	Sud	Nord	Sud	Nord	Sud
Nombre de contenants	89		52/foyer	70	52/foyer	47
Type de contenants	colonnes		Sacs jaunes	colonnes	Sacs jaunes	colonnes
Ratio du nombre de contenants par habitants	1 pour 270		52/foyers	1 pour 343	52/foyer	1 pour 511
Tonnages collectés	1 272		193	349	442	
Nombre d'habitants	7 520	16 662	7 520	16 662	7 520	16 662
Collecteur	SUEZ	SMIPE	SMIPE vers Valorpôle	SMIPE vers SMICTOM	SMIPE vers Valorpôle	SMIPE vers NORSE
Contrat	Jusqu'au 31/12/2020	-	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/12/2021	Jusqu'au 31/12/2020	Jusqu'au 31/05/2022

- ▶ Le verre est collecté en apport volontaire et en régie sur le secteur SUD. Quant au secteur NORD, il est collecté par SUEZ jusqu'à la fin du contrat au 31 décembre 2020.
- ▶ Les emballages sont collectés en régie, en apport volontaire sur le secteur SUD et en porte à porte sur le secteur NORD
- ▶ Les papiers sont collectés en apport volontaire sur le secteur SUD et en porte à porte sur le secteur NORD.

Pour l'année 2020, les sacs jaunes contenant des papiers et des emballages sont envoyés au centre de tri de Valorpôle au Mans, jusqu'à la fin du contrat le 31 décembre 2020.



Les recyclables

La collecte sélective est composée de l'ensemble des recyclables produits par les ménages. Elle comprend trois flux distincts : les emballages, les Journaux-Revues-Magazines (JRM) et le verre qui sont collectés en Point d'Apport Volontaire (PAV) ou en sacs jaunes, selon le secteur d'appartenance (Nord ou Sud). Sur l'ensemble du territoire du Syndicat, **63 P.A.V.** sont implantés ce qui représente **206 colonnes** au total.

Emballages

70 colonnes



Bouteilles et flacons plastiques

Emballages en acier et en aluminium

Cartonnettes et briques alimentaires

Papiers

47 colonnes



Journaux

Revues, magazines

Enveloppes

Verre ménager

89 colonnes



Pots et bocaux

Bouteilles

Flacons de parfum

La collecte de ces PAV s'effectue en régie par deux agents du Syndicat à l'aide de deux camions grue à benne déposable. Ces deux agents ont un cycle de travail alternant les horaires du matin et de l'après-midi.

Les circuits de collecte sont définis selon le taux de remplissage de chaque PAV dans un premier temps puis de la situation géographique. Evidemment, ces circuits sont ajustés en fonction de la fréquentation et du taux de remplissage des différents points, à l'aide du logiciel de géolocalisation CITIPAV.



Les recyclables

Analyse détaillée flux par flux



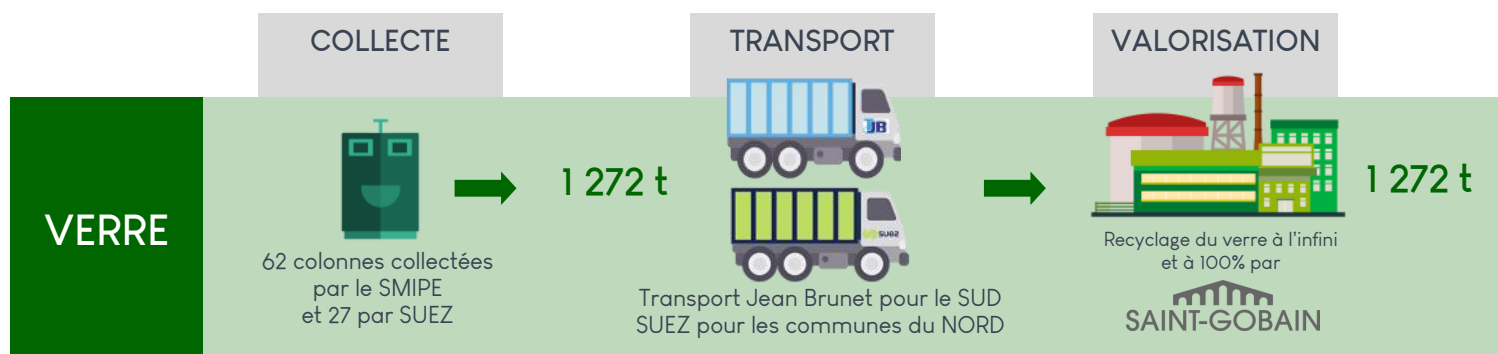
VERRE

1 272 tonnes
collectées

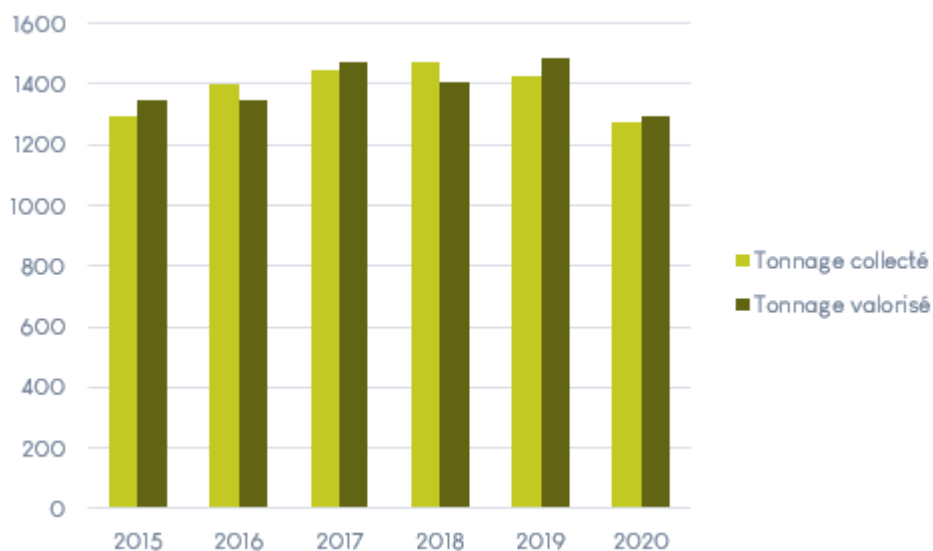
soit **52,59**kg/
an/hab

1 272 tonnes
valorisées

soit **52,59**kg/
an/hab



Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnage collecté	1 295,8	1 400,34	1 446,22	1 469,22	1 428,44	1 271,74
Ratio (kg/hab/an)	44,06	47,8	49,18	49,96	48,48	52,59
Tonnage valorisé	1 347,25	1 345,08	1 472,14	1 402,88	1 486	1 271,74
Ratio (kg/hab/an)	46,13	45,92	50,06	47,55	50,44	52,59

Chiffres

- 5€/tonne de coût pour le SMIPE
 - 13,21€/tonne de recette pour le SMIPE
- (En 2019, la tonne était reprise pour 23,97€ soit une baisse de 44,89%)

Les recyclables

PAPIER



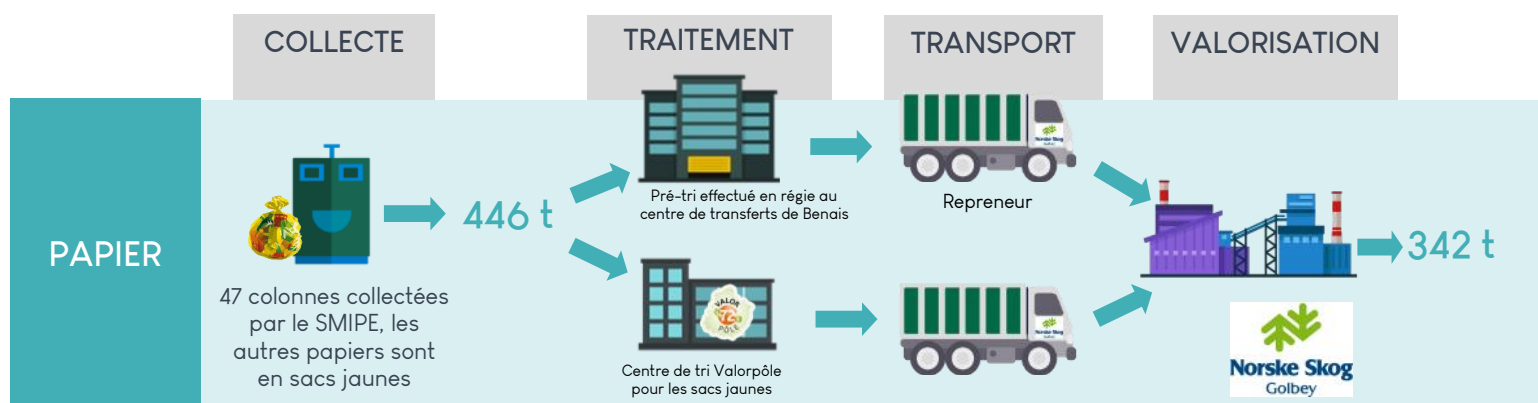
446 tonnes collectées

soit 18,29 kg/an/hab

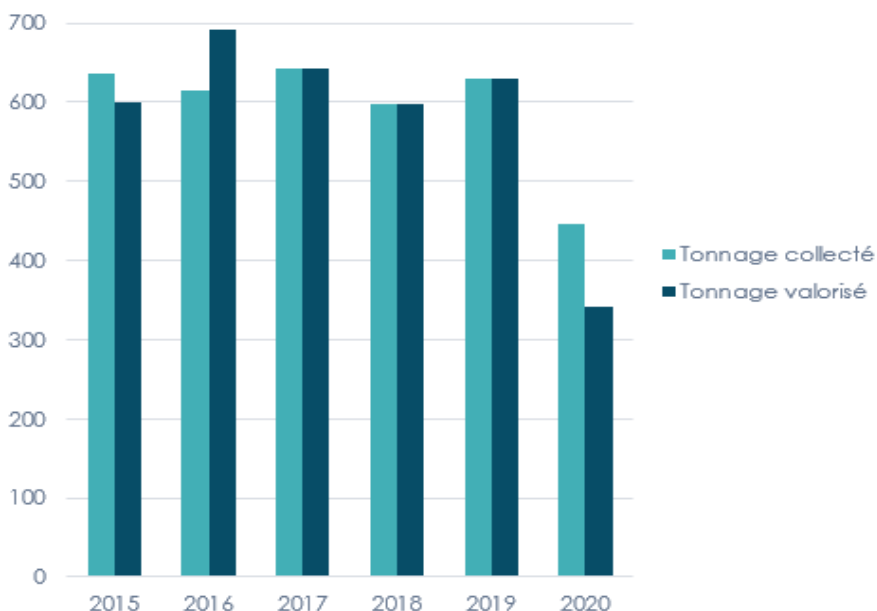
342 tonnes valorisées *

soit 14,23 kg/an/hab

* La différence entre le collecté et le valorisé correspond aux refus de tri



Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnage collecté	635,86	614,84	642,98	596,92	629,44	446,37
Ratio (kg/hab/an)	21,78	20,99	21,86	20,23	21,36	18,46
Tonnage valorisé	600,98	691,98	642,98	596,92	629,44	341,75
Ratio (kg/hab/an)	20,51	23,62	21,86	20,23	21,36	14,23

Chiffres

Catégorie papier 1.11 = 50€/tonne de recette pour le SMIPE
(En 2019, la tonne était reprise pour 104€ soit une baisse de 51,92%)

Les recyclables

EMBALLAGES



542 tonnes collectées

soit 22,42 kg/an/hab

370 tonnes valorisées *

soit 15,40 kg/an/hab

* La différence entre le collecté et le valorisé correspond aux refus de tri

COLLECTE



70 colonnes et sacs jaunes collectés par le SMIPE



542 t

TRANSPORT



Transport réalisé par le SMIPE

TRAITEMENT CENTRE DE TRI



Tri effectué par le SMICTOM du CHINONNAIS



Tri effectué des sacs jaunes par VALOPÔLE au MANS

370 t

VALORISATION

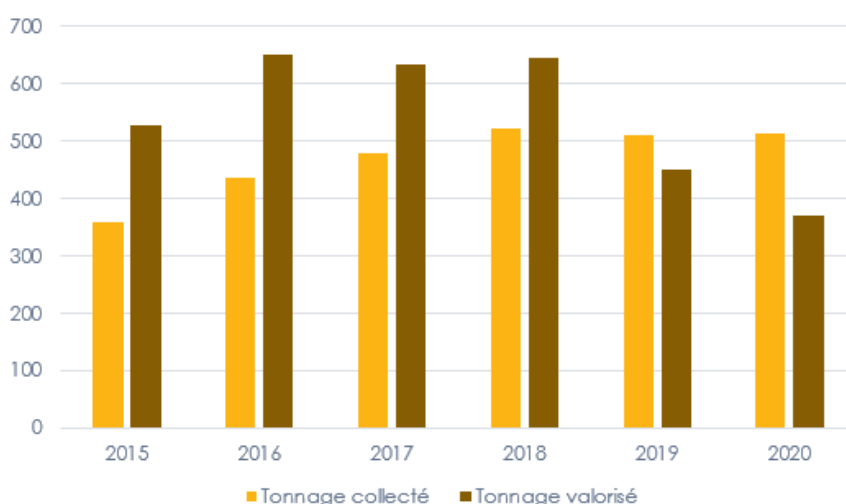


5 filières de Valorisation :



EMBALLAGES

Évolution des tonnages collectés et valorisés



Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Tonnage collecté	356,97	434,91	478,2	522,6	510,94	542,06
Ratio (kg/hab/an)	12,23	14,85	16,26	17,71	17,34	22,42
Tonnage valorisé	528,31	651,43	633,88	645,73	450,97	369,85
Ratio (kg/hab/an)	18,03	22,24	21,55	21,88	15,31	15,29

Chiffres

299€/tonne entrante de coût de tri pour le SMIPE
(En 2019, le coût était de 295€ soit une augmentation de 1,36%)

Les recyclables

La valorisation

Les tonnages valorisés correspondent aux tonnages de déchets livrés aux filières de recyclage et donc aux matériaux vendus durant l'année, en tenant compte des stocks non triés présents au 31 décembre sur l'année antérieure. Sont pris en considération les tonnages collectés en Point d'Apport Volontaire, ainsi que les tonnages emballages des sacs jaunes collectés sur le secteur Nord.



Ces tonnages ne sont pas identiques aux tonnages collectés car il convient de déduire les refus de tri et la freinte du centre de tri ainsi que le stock non trié observé au 31 Décembre N-1.

La freinte

La freinte correspond à la perte de volume que subissent les marchandises à cause de l'humidité, des manipulations et du transport.

Les refus

Les refus sont des erreurs de tri qui correspondent aux indésirables. Ils devraient être présentés soit en collecte des Ordures Ménagères résiduelles soit au sein des différents flux de déchèteries.

En 2020, sur les 513,67 tonnes d'emballages acheminés au centre de tri, 223,92 tonnes de refus ont été comptabilisés, représentant une moyenne de 43,60%.

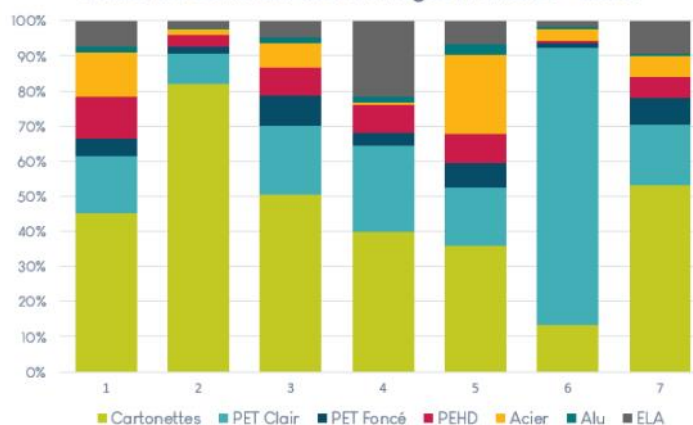
Caractérisations

Chaque année, le Syndicat effectue des caractérisations, qui consistent à prendre un échantillon de nos emballages ménagers recyclables (environ 35 kg). L'échantillon est ensuite trié en 8 catégories de matériaux présents : Acier, aluminium, cartonnettes, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique en trois catégories : opaques, transparents et colorés et pour finir les refus (déchets non recyclables ou mal triés)

Une fois les matériaux séparés, ils sont pesés pour attribuer un pourcentage de présence à chaque catégorie de matériaux. Ce qui permet de cibler les erreurs de tri et de mieux communiquer auprès des usagers pour une compréhension optimale des consignes de tri, afin de diminuer les refus.

Lors des dernières caractérisations réalisées, un certain nombre d'erreurs ont été constatées, ce qui complique le tri des déchets et pénalisent financièrement la collectivité.

Evolution Générale des tonnages matières - 2020



- ▶ En 2020, 7 caractérisations ont été réalisées
- ▶ 43,70 kg de refus comptabilisés, lors des 7 caractérisations
- ▶ Moyenne de 19,71% de refus de caractérisations (-21,16% par rapport à 2019)

Les recyclables

Aspects financiers

Total des dépenses en 2020 : 505 445 €

Collecte

329 483 €

Personnel, véhicules,
entretien, carburant



Transport et traitement

115 565 €

Personnel, véhicules,
entretien, carburant



Charges structures Communication Prévention

60 397 €



Total des recettes en 2020 : 277 376 €

Filières valorisation

98 176 €



Soutiens CITEO

179 200 €

dont 27 028,54€
pour le papier

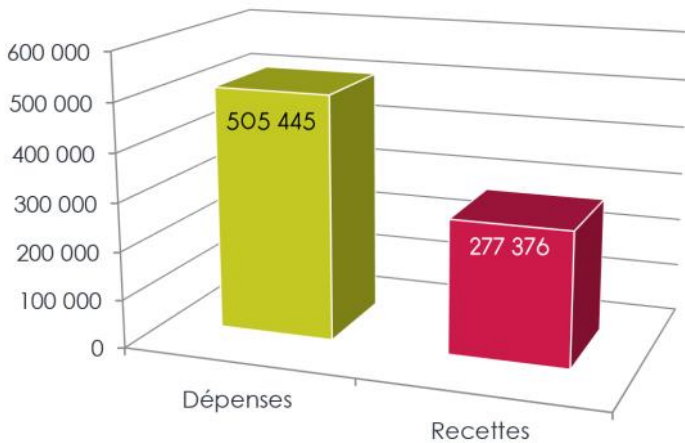
CITEO

Les recyclables

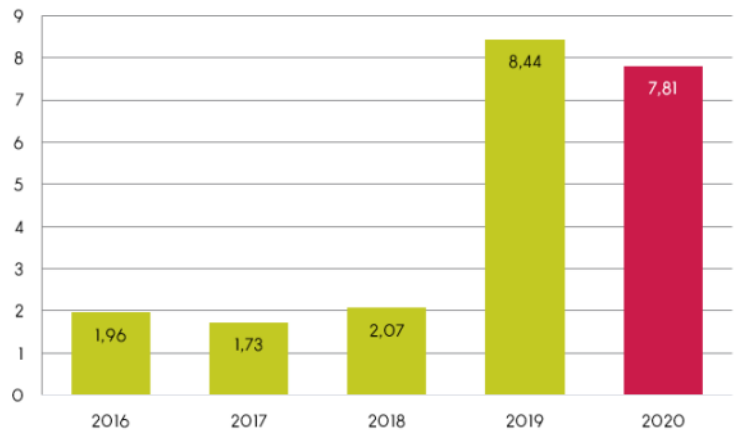
Concernant les recettes versées par les filières de recyclage suite à la revente des matériaux :

- ▶ Reprise des flaconnages plastiques (VALORPLAST) : 17 843,96€
- ▶ Reprise des métaux (alu et acier des recyclables (ARCELOR MITTAL + AFFIMET) : 4 497€
- ▶ Reprise du verre ménager (Verrerie de Saint Gobain) : 30 459€
- ▶ Reprise des cartons pour la partie recyclables (SMURFIT KAPPA) : 10 557,18€
- ▶ Reprise des Journaux Revues Magazines (UPM) : 34 512€

Répartition des coûts



Coût annuel par habitant en euros



Coût Net
(dépenses-recettes) **228 069 € TTC**

7,81€/habitant

104,32 €/tonne

(24 182 habitants 2020)

(2 283T collectées)

Le réseau des déchèteries



6 333T

de déchets collectés en 2020

261,90kg
par habitant

(-0,43% par rapport à 2019)

Le réseau des déchèteries

Le SMIPE Val Touraine Anjou gère un réseau de 5 déchèteries déployées sur son territoire. Ces déchèteries apportent une solution de proximité aux déchets encombrants et toxiques qui doivent être collectés séparément en raison de leur volume ou de leur nocivité.

ACCÈS GRATUIT ET ILLIMITÉ POUR LES PARTICULIERS ET SUR FACTURATION POUR LES PROFESSIONNELS ET GROS VOLUMES

Le Réseau sur le territoire du SMIPE

5
déchèteries
sur le territoire
du SMIPE

 DÉCHÈTTERIES INTERCOMMUNALES
 QUAI DE TRANSFERT



Modalité d'exploitation

L'accès en déchèterie s'effectue par la délivrance d'une vignette sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et de la carte grise du ou des véhicules, que l'on soit particulier ou professionnel.

La gestion des sites est assurée, en régie, par le personnel du Syndicat ainsi que les transferts sur les sites de tri et de valorisations.

Les flux : végétaux, métaux, encombrants, bois, ferraille, cartons, mobilier, réemploi, gravats (2 catégories), placoplâtre, batteries, déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, peintures, lampes, cartouches d'encre, piles, huile de vidange et filtres à gazole, huile de friture, pneus, vitrage, radiographies, capsules café aluminium, bouchons en liège, textile, les liens de cerclage et films plastiques des professionnels.



Accès Professionnels et particuliers gros volumes

Les professionnels souhaitant bénéficier des services de déchèteries doivent contractualiser avec le SMIPE afin de disposer d'un badge d'accès et d'une vignette. Leurs apports sont facturés selon la nature des apports et le poids réel :

FLUX	Tarifcation à
GRAVATS	7 €
ENCOMBRANTS/ PLACOPLÂTRE/ FILM PLASTIQUES	71 €
VÉGÉTAUX/BOIS	12 €

Les chiffres

- 466 professionnels payeurs
- 141 tonnes d'encombrants/placoplâtre et films
- 343 tonnes de gravats
- 381 tonnes de végétaux/bois
- 16 932,54€ de dépôts payants

Le réseau des déchèteries

Location de caissons pour particuliers

Depuis plusieurs années maintenant, le Syndicat met à disposition des particuliers du territoire des caissons, afin de répondre à un besoin ponctuel pour le transport de leurs déchets verts, encombrants ou autres déchets nécessitant de très nombreux tours en déchèteries...

Cette prestation comprend le dépôt du caisson, son enlèvement après chargement et l'acheminement du caisson sur le site d'exploitation de Benais, par nos services, pour un montant de 83,00€. Auxquels s'ajoute le coût du traitement selon le type de déchets (voir les tarifs page 26). En cas d'annulation de la part de l'utilisateur, les 83 euros sont tout de même facturés afin de couvrir les frais de déplacements.

Les chiffres locations

- ▶ 26 caissons livrés
- ▶ 75,24 tonnes collectées
- ▶ 3 461,38€ facturés



Horaires de déchèteries

Selon les saisons et afin de répondre au mieux aux besoins des usagers, les horaires des déchèteries sont adaptés aux apports plus nombreux l'été et moindres en hiver.

HORAIRES PERIODE ESTIVALE

(Du 15 AVRIL au 14 OCTOBRE)

	BENAIS		BOURGUEIL		ST PATRICE		ST LAURENT DE LIN		SAVIGNE/LATHAN	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	09H00 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	09H00 12H00	14h00 17h30
Mardi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	09H00 12H00	14H00 17H30	Fermée	Fermée
Mercredi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	14H00 16H30	Fermée	14H00 17H30	09H00 12H00	Fermée
Jeudi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	Fermée	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	14h00 17h30
Vendredi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	14H00 17H30	09H00 12H00	14H00 16H30	09H00 12H00	14H00 17H30	09H00 12H00	14H00 17H30
FERRAILLE	Tous les jours		2 ^{ème} samedi de chaque mois		3 ^{ème} samedi de chaque mois		1 ^{er} samedi de chaque mois		4 ^{ème} samedi de chaque mois	

HORAIRES PERIODE HIVERNALE

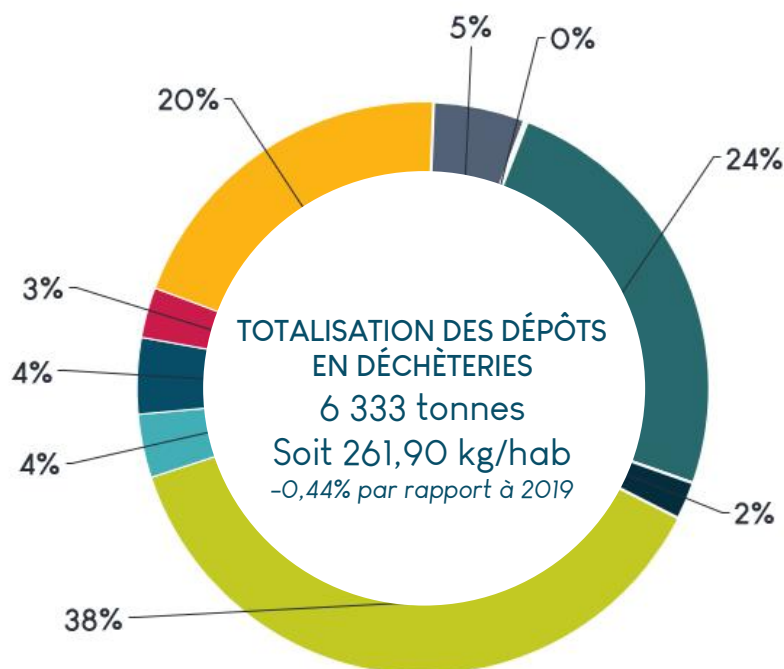
(Du 15 OCTOBRE au 14 AVRIL)

	BENAIS		BOURGUEIL		ST PATRICE		ST LAURENT DE LIN		SAVIGNE/LATHAN	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17H30	09H00 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	09H00 12H00	14h00 17h30
Mardi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	09H00 12h00	14H00 17h30	Fermée	Fermée
Mercredi	06H30 12H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée	Fermée	14H00 16H30	Fermée	14H00 17h30	09H00 12H00	Fermée
Jeudi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	14H00 17h30	Fermée	Fermée	09H00 12h00	Fermée	Fermée	14h00 17H30
Vendredi	06H30 12H00	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée
Samedi	06H30 12H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée	09H00 13H00	Fermée	09H00 12H00	Fermée
FERRAILLE	Tous les jours		2 ^{ème} samedi de chaque mois		3 ^{ème} samedi de chaque mois		1 ^{er} samedi de chaque mois		4 ^{ème} samedi de chaque mois	

Le réseau des déchèteries

Répartition des tonnages par flux

Environ **82%** du gisement provient des végétaux, des encombrants et des gravats :



- **VÉGÉTAUX** : 2 310 tonnes
soit 79,63 kg/hab
-1,54% par rapport à 2019
- **FERRAILLES** : 221 tonnes
soit 7,51 kg/hab
+28,41% par rapport à 2019
- **BOIS** : 265 tonnes
soit 11,04 kg/hab
-3,23% par rapport à 2019
- **CARTONS** : 175 tonnes
soit 7,30 kg/hab
+4,19% par rapport à 2019
- **ENCOMBRANTS** : 1 227 tonnes
soit 51,10 kg/hab
+1,09% par rapport à 2019
- **MOBILIER** : 320 tonnes
soit 13,34 kg/hab
-9,81% par rapport à 2019
- **RÉEMPLOI** : 10 tonnes
soit 0,42 kg/hab
-31,32% par rapport à 2019
- **GRAVATS/ PLACOPLÂTRE** : 1 508 tonnes
soit 62,78 kg/hab
+2,51% par rapport à 2019
- **DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES** : 130 tonnes
soit 5,43 kg/hab
-49,57% par rapport à 2019

Collecte de l'amiante lié

Lors de la journée de collecte de l'amiante lié, le 05 décembre dernier, réservée aux particuliers du territoire, les 70 personnes inscrites ont déposé un total de **18,54T d'amiante**, soit une **baisse de 26,72%** par rapport à 2019, pour un coût de **5 532,87€**.

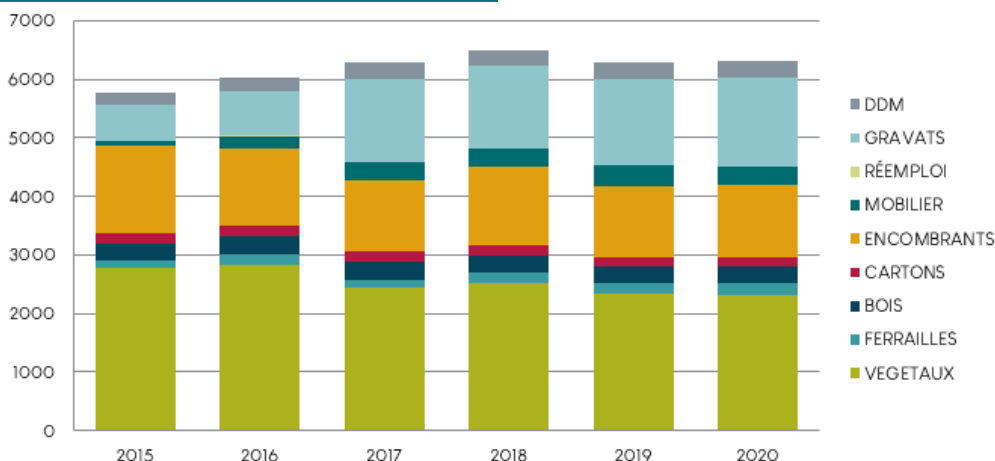
La matériauthèque

Inaugurée en 2019 au sein de la déchèterie de Benais, la matériauthèque est pour rappel un lieu de libre-échange entre particuliers où l'on peut prendre et déposer des matériaux de toutes sortes,

encore utilisables comme des huisseries, carrelage, palettes, sanitaires, outils, ciment, etc














Après deux ans de mise en service le bilan est plutôt positif car le tonnage des encombrants a stagné. Un bel élan pour ce lieu innovant...

Evolution des tonnages collectés en déchèteries



Le réseau des déchèteries

Les prestataires de recyclage

MATIÈRES	TYPE DE PRESTATIONS	PRESTATAIRES	
Cartons 	Valorisation Matière		(Dpt 49)
Végétaux 	Valorisation Organique		(Dpt 49)
Encombrants 	Valorisation Energétique		(Dpt 49)
Métaux 	Valorisation Matière		(Dpt 49)
Bois 	Valorisation Matière		(Dpt 49)
Mobilier 	Valorisation Matière		(Dpt 49 et 37)
Gravats 	Valorisation en réfection des routes		(Dpt 37)
Béton 	Valorisation en remblai de décharge contrôlées		(Dpt 37)
Placoplâtre 	Traitement spécifique		(Dpt 37)
Batteries 	Traitement Spécifique		(Dpt 41)
D3E 	Traitement Spécifique		(Dpt 37)
Peintures/Solvants 	Traitement Spécifique		(Dpt 49)

Le réseau des déchèteries

Les prestataires de recyclage

MATIÈRES	TYPE DE PRESTATIONS	PRESTATAIRES
Réemploi 	Traitement Spécifique	 (Dpt 49)
Lampes et néons 	Traitement Spécifique	 (Dpt 28)
Cartouches d'encre 	Traitement Spécifique	 (Dpt 69)
Piles 	Traitement Spécifique	 (Dpt 44)
Huiles de vidange 	Traitement Spécifique	 (Dpt 49)
Huiles de friture 	Traitement Spécifique	 (Dpt 44)
Radiographies 	Traitement Spécifique	 (Dpt 85)
Pneus 	Traitement Spécifique	 (Dpt 69)
Vitrage 	Valorisation Matière	
Bouchons en liège 	Traitement Spécifique	 Association Promesses d'avenir (Dept 49)
Textiles 	Traitement Spécifique	
Capsules Nespresso 	Traitement Spécifique	

Le réseau des déchèteries

Aspects financiers

Total des dépenses en 2020 : 940 968 €

Exploitation

417 752 €

Personnel, véhicules, entretien, carburant et travaux de mise en conformité



Transport et traitement

367 918 €

Personnel, véhicules, entretien, carburant



Charges structures Communication Prévention

155 298 €

Adhésion au Sivert et composteurs



◆ Flux	Dépenses
◆ Encombrants	109 406 €
◆ Végétaux	16 517 €
◆ Cartons	6 714 €
◆ Déchets Ménagers Spéciaux (peintures,...)	12 386 €
◆ Gravats	1 419 €
◆ Placoplatre	2 123 €

Le réseau des déchèteries

Total des recettes en 2020 : 63 877 €

Ventes de matériaux

20 466 €

Personnel, véhicules, entretien, carburant et travaux de mise en conformité



Compensations et autres soutiens

37 721 €

Eco-organismes



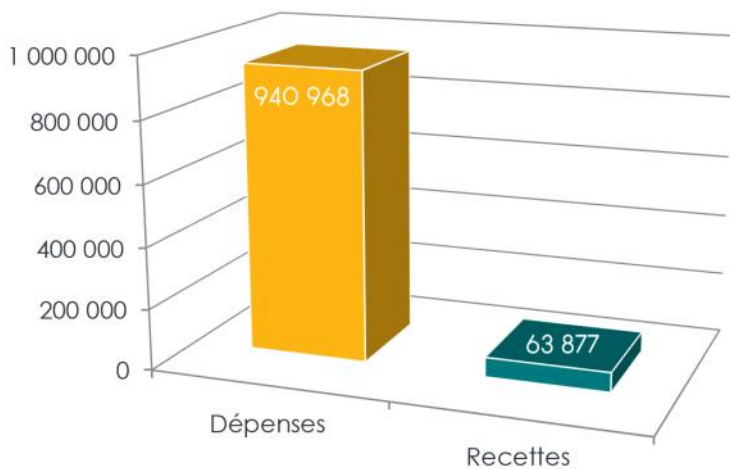
Ventes composteurs, locations caissons

5 690 €

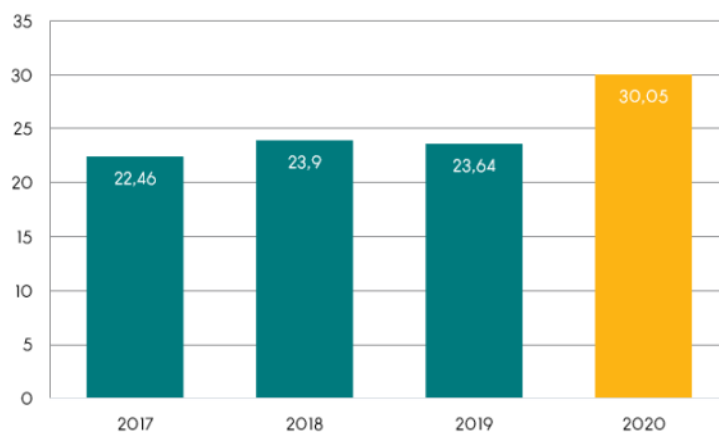


- ▶ Reprise des métaux ferreux et batteries : 12 892€,
- ▶ Reprise des cartons : 5 011€,
- ▶ Facturation des professionnels : 19 278 €,
- ▶ Rachat du bois non peint : 572€

Répartition des coûts



Coût annuel par habitant en euros



Coût Net
(dépenses-recettes)

877 091 € TTC

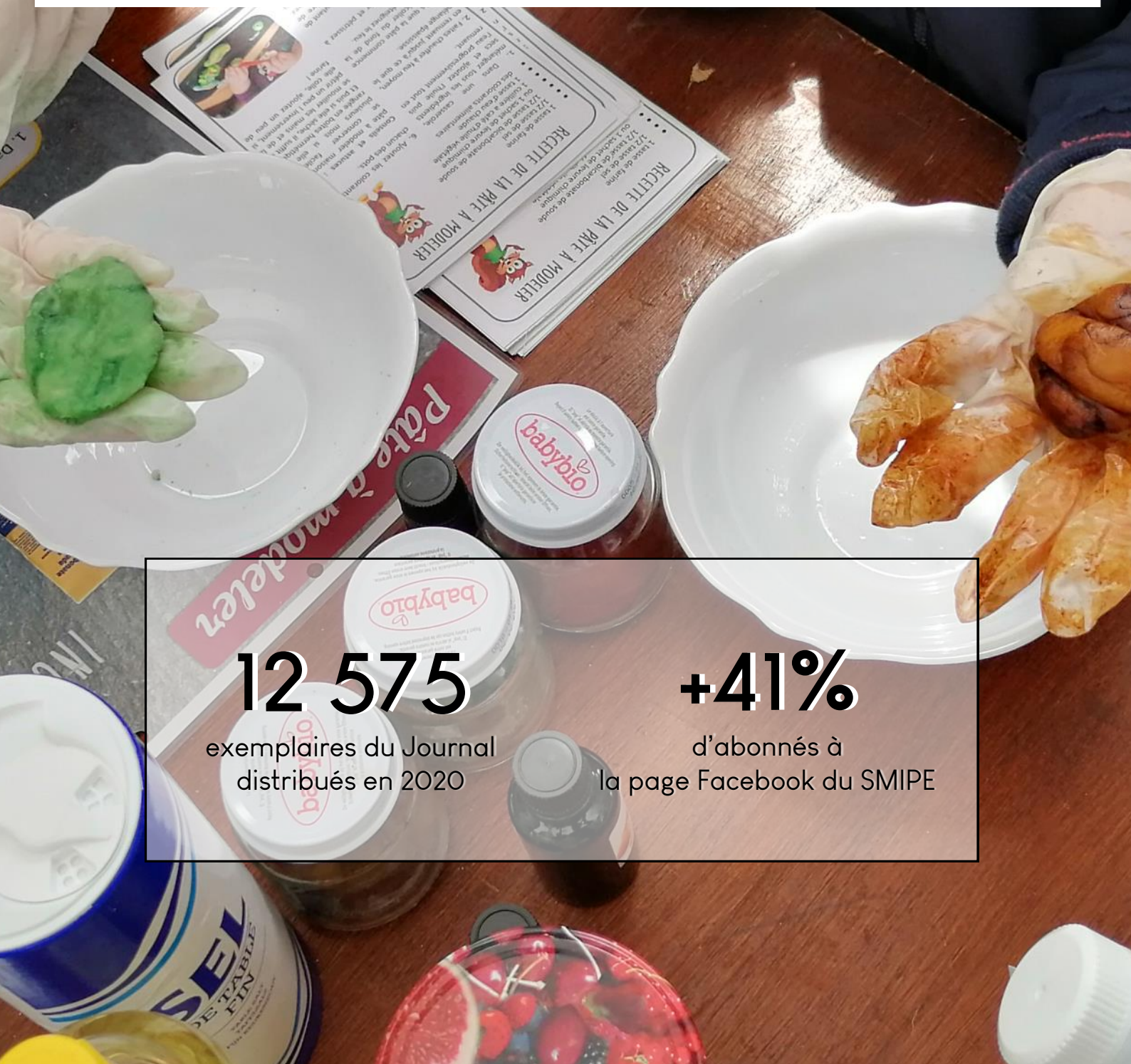
30,05 €/habitant

(24 182 habitants 2020)

138,49 €/tonne

(6 333T collectées)

Sensibilisation et prévention



12 575

exemplaires du Journal
distribués en 2020

+41%

d'abonnés à
la page Facebook du SMIPE

Sensibilisation et prévention

L'année 2020 a été mise à rude épreuve par la crise sanitaire de la COVID-19, laissant peu de place aux actions de sensibilisation et mettant le monde en suspend...

Communication digitale



Lancée en 2018, la page SMIPE VTA du syndicat compte, au 31 décembre, **312 abonnés**, ce qui fut un réel atout pour communiquer lors du confinement. D'ailleurs le nombre d'abonnés s'en est ressenti puisqu'il a un fait un **bond de 41% par rapport à 2019**.



Mis en ligne en 2016, le site Internet www.smipe-vta.net dénombre cette année **9 626 nouveaux visiteurs**.

www.smipe-vta.net
39 517 pages vues
Durée moyenne d'une session 01:33
2.43 pages visitées par session

Données Google analytiques

Journal Info Déchets

Cette année, un seul numéro a pu être publié avec une distribution en boîte à lettre, fin décembre. Il permet d'informer sur les différentes actualités et modalités du Syndicat. En 2020, **12 575 exemplaires ont été distribués**.



Animations scolaires et évènements

En raison de la crise sanitaire, aucune animation en milieu scolaire et aucun évènement (gestion de stand ou mise en place de points tri) n'ont pu être réalisés en 2020.

Composteurs

178 foyers équipés
en composteurs

26,81 tonnes
de végétaux détournés

Composteur Bois - 600L

20€

vendu avec bio-seau



108 exemplaires vendus

Composteur Bois - 300L

10€

vendu avec bio-seau



70 exemplaires vendus

Colonnes papiers au profit des écoles

Chaque année, le syndicat propose à tous les établissements scolaires de son territoire, la mise en place de 3 colonnes pour réceptionner le papier. A l'issue d'une période de 15 jours, le papier est pesé et un montant de 35€/tonne est reversé à la caisse des écoles.

20 tonnes 240 de papiers ont été collectés sur l'année civile 2020 pour un montant de 708,40€ reversé aux écoles du territoire ayant participé. Une baisse de 77% des tonnages collectés par rapport à l'année civile antérieure, due à cette année 2020 particulière.

Indicateurs financiers



Indicateurs financiers

Budget de fonctionnement

Les dépenses (chiffres en € TTC issus du CA 2020)

En 2020, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 2 518 809 € et se sont réparties comme suit :

Charges générales

1 321 150 €

carburant, maintenance des véhicules, prestations de traitement

Charges financières

30 295 €

Intérêts d'emprunt

Charges de personnel

1 052 615 €

Salaires et cotisations

Charges exceptionnelles

42 142 €

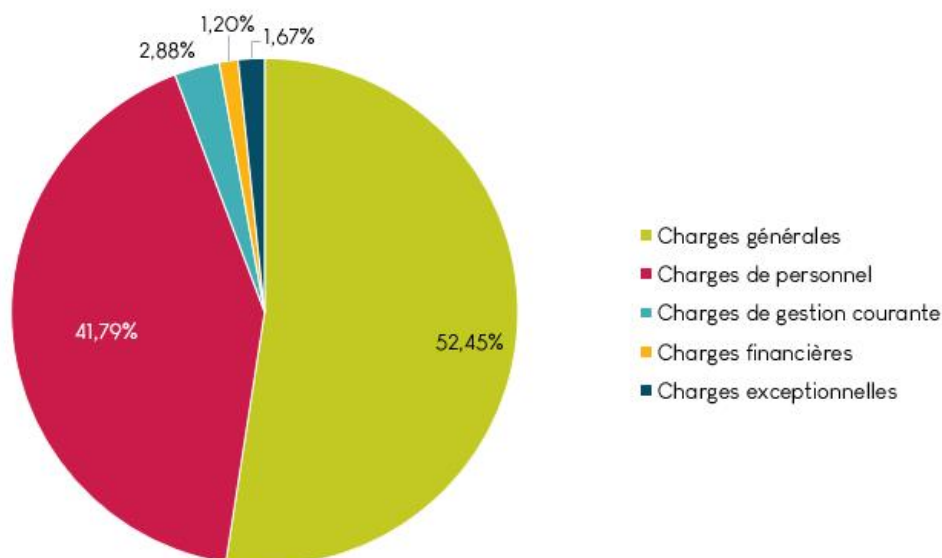
titres annulés sur exercice antérieur

Charges de gestion courante

72 607 €

Indemnités élus et contributions organismes

Répartition des dépenses



La répartition des charges s'effectue pour plus de la moitié (52%) sur celles à caractère général afin de couvrir les frais de carburant, de maintenance de véhicule et de prestations de traitements.

Le deuxième poste le plus important est celui des charges du personnel à presque 42%.

Indicateurs financiers

Les recettes

En 2020, les recettes de fonctionnement du syndicat ont atteint **3 083 766 €** (hors opération d'ordre et déduction faite des remboursements de rémunération considérés en dépenses de fonctionnement dans le tableau ci-dessus) :

Vente de matériaux

115 372 €

+ Redevances Spéciales

Dotations et attributions

464 784 €

CITEO et autres

Participation des communautés

2 282 803 €

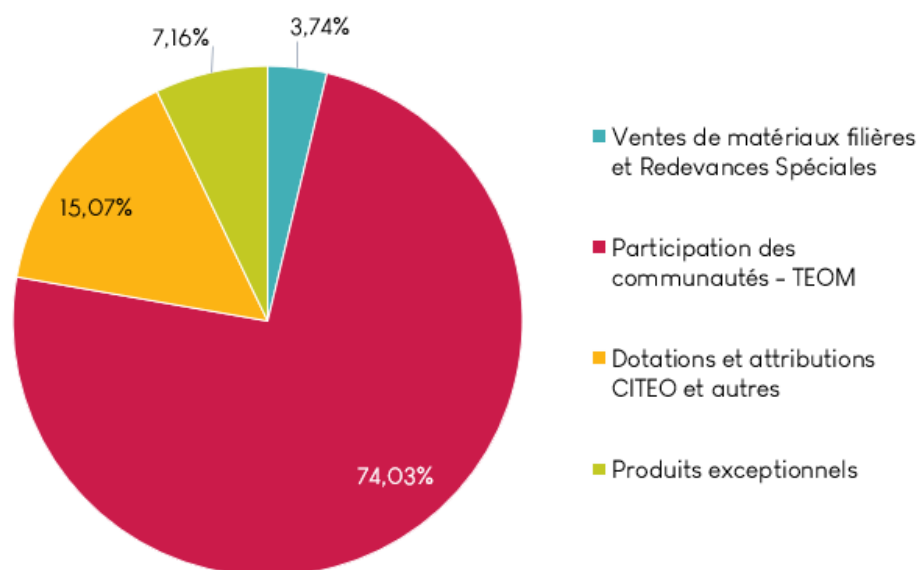
TEOM + REOM

Produits exceptionnels

220 807 €

Rbt sinistre, produits financiers et autres

Répartition des recettes



Comme en témoigne le graphique ci-dessous la principale source de financement des services est représentée par la contribution des Communautés de Communes Touraine Ouest Val de Loire et Chinon Vienne et Loire par l'application de la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).

Indicateurs financiers

Budget d'investissement

Les dépenses (chiffres en € TTC issus du CA 2020)

Les dépenses d'investissement (hors opération d'ordre) réalisées au titre de l'année 2020 se sont élevées à **526 152 €**.

Les dépenses d'investissement ont été affectées aux opérations suivantes :

OPÉRATION OU ARTICLE	LIBELLÉ	MONTANT
1641	Remboursement emprunts (capital)	143 591.52€
165	Caution badges professionnels	20.00€
Op.38	Matériel et outillage divers	46 357.70€
Op.41	Acquisition véhicule	184 172.00€
Op.48	Bâtiments d'exploitation—Site de Benais	86 727.21€
Op.55	Déchèterie de Saint Laurent de Lin	17 747.67€
Op.54	Déchèterie de Savigné sur Lathan	13 281.60€
Op.60	Logiciels et matériels informatiques	7 940.42€
Op.67	Locaux administratifs –construction et travaux divers	3 993.60€
2135	Assistance et travaux de remise en conformité des déchèteries d'Allonnes et Bourgueil	22 320.00€

Les recettes (chiffres en € TTC issus du CA 2020)

Les recettes d'investissement se sont élevées à **457 508 €**

La section s'équilibre à l'aide du FCTVA (59 944.73€) et de l'excédent de fonctionnement de l'exercice antérieur (137 538.49€).



Projets 2021



Et en 2021...

INTEGRATION DE LA COMMUNE D'AMBILLOU

Au 1^{er} janvier 2021, la commune d'Ambillou sera intégrée au territoire du SMIPE, soit plus 1750 nouveaux habitants.

COLLECTE DES PAPIERS EN APPORT VOLONTAIRE

Afin d'harmoniser la collecte des habitants, le papier va être sorti des sacs jaunes. Les habitants devront par la suite les déposer dans les colonnes papiers installées sur le territoire

NOUVEAU FLUX EN DÉCHÈTERIES

Les 4 déchèteries possédant une benne Eco Mobilier, seront équipées de contenant pour recevoir les oreillers et les couettes afin que celles-ci ne terminent plus dans les encombrants.

REPRISE DE LA COLLECTE DES VERRES

Au 31 décembre 2020, le contrat de collecte des verres avec SUEZ, se termine. La régie du SMIPE reprendra la collecte sur le territoire Nord, à partir du 1^{er} janvier 2021.

NOUVEAU CENTRE DE TRI

En fin d'année 2021, le centre de tri du SIVERT sera ouvert et les collectes d'emballages seront dirigées sur ce site.

CONSTRUCTION DU HANGAR DE BENAIS

Après le désamiantage, l'agrandissement du hangar de Benais sera construit afin d'accueillir l'ensemble d'un convoi équipé du véhicule, de sa remorque et de ses 2 caissons.

MISE EN PLACE DE LA VIDÉOSURVEILLANCE

Suite à plusieurs dégradations des sites de déchèteries, le syndicat a pour projet de mettre en place des caméras de vidéosurveillance sur les sites de Benais et Bourgueil

MODIFICATION DU SERVICE COMMUNICATION

Afin de répondre à toutes les sollicitations des usagers et d'harmoniser le territoire, un ou une chargée de prévention sera recruté(e) au service communication.

BUREAU D'ETUDES

Le bureau d'études ESPELLIA travaillera sur la future harmonisation du service de collecte sur le territoire, notamment la mise en place des extensions de consignes de tri des déchets.

COVID -19

La crise sanitaire est encore bien présente et risque de créer encore de nombreuses perturbations de services et du quotidien de chacun.



SMIPE Val Touraine Anjou

Zone Industrielle – La Petite Prairie
1, Impasse Clé des Champs – B.P. 35 – 37140 BOURGUEIL
Tél. 02.47.97.89.75 courriel : contact@smipe-vta.net

www.smipe-vta.net